

Vos coordonnées

Rayez les mentions inutiles : **Entreprise - Profession Libérale - Comité d'Entreprise - Association**

Nom (société) : _____ **Activité :** _____

Nom du responsable de la commande : _____

Tél. : _____ **Fax :** _____

E mail : _____

Jour(s) et horaire(s) pour vous joindre : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Composez vos pochettes

1- Choisissez le nombre de pochettes et leur montant total.

2- Décomposez librement le montant global de chaque pochette par chèque de 5, 10 et 20 euros.

Qté		montant total par pochettes	5 €	10 €	20 €
10	pochette(s) d'une valeur de	(Ligne pour exemple...) 130 €	2	4	4
	pochette(s) d'une valeur de	€			
	pochette(s) d'une valeur de	€			
	pochette(s) d'une valeur de	€			
	pochette(s) d'une valeur de	€			
Montant total TTC (dont TVA 19,6 %)		€			

Choisissez votre remise professionnelle :

5% en chèque cadeaux supplémentaire.

ou

5% sur le montant total à régler.

Envoyez par courrier :

vos chèques **avec ce bon de commande** à

Sainté centre ville

BP 70027 - 42001 Saint-Étienne Cedex 01

Délai de livraison : 5 jours dès réception de votre règlement,
(dimanches et jours fériés décomptés).

Facture établie au nom et à l'adresse indiqués dans vos coordonnées.

Date de validité des chèques cadeaux: 1 an à compter de la date de commande.

Date, tampon et signature (obligatoire) :

EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES SUR CHÈQUES CADEAUX

offerts aux salariés selon conditions de l'URSSAF.

Les chèques cadeaux ne sont pas soumis à cotisation sous réserve que la valeur soit au plus égale à 5% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, par salarié et par événement, soit 143€ pour l'année 2009

ÉVÈNEMENTS CALENDAIRES OU DE LA VIE DES SALARIÉS définis par la circulaire ACOSS n° 96-94 – modifiée par la circulaire 2009-003, par salarié et par événement pour 2009.			
Code	Événements	code	Rayons autorisés
101	Fêtes des Mères	101	Équipement Maison, Mode, Beauté, Loisirs
102	Fête des Pères	102	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Loisirs
103	Fête Mères & Pères	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
109	Fête Ste Catherine	101	Équipement Maison, Mode, Beauté, Loisirs
111	Fête St Nicolas	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
201	Naissance	201	Puériculture, Layette, Jouets, Mobilier enfants
202	Mariage	202	Équipement Maison, Loisirs, Voyage, Mode, Cadeaux
301	Départ à la retraite	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
305	Retraite	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
400	Rentrée scolaire	400	Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro
500	Noël	801	Cadeaux tous rayons sauf alimentaire
501	Noël des enfants	500	Jouets, Jeux, Vêtements, Sport, Audio-visuel
502	Noël des adultes	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs

RESTRICTIONS D'UTILISATION ÉVÈNEMENTS URSSAF			
Les autres utilisations sont tolérées par l'URSSAF à condition que les bénéficiaires reçoivent moins de 143 € - tous cadeaux confondus, durant l'année 2009.			
Code	Événements	code	Rayons autorisés
104	Fête des femmes	101	Équipement Maison, Mode, Beauté, Loisirs
107	Fête du personnel	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
108	Fête de fin d'année	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
303	Ancienneté	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
304	Médaille du travail	100	Équipement Maison, Bricolage, Mode, Beauté, Loisirs
401	Bourse scolaire	400	Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro
402	Bourse universitaire	400	Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro
403	Allocation scolarité	400	Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro
603	Subvention vac/Loisirs	600	Tourisme, Loisirs, Vêtements / Articles Sport
606	Subvention Sportive	606	Vêtement et articles de Sport
800	Pas d'événement	801	Pas de rayons
		802	Cadeaux tous rayons autorisés